

Destinataires :

- HAM
- PM
- AS

Info-SERI n°294

13/04/2022

Sécurisation des échanges avec les participants

Comme cela vous avait été indiqué dans l'INFOSERI 282 publié en août 2021 et depuis le 1^{er} octobre 2021, les établissements doivent avoir désigné des correspondants habilités à nous solliciter sur les sujets suivants :

- Les demandes de support liées aux clés RMA
- L'autocertification TARGET2
- Les demandes de duplicata de factures
- Les demandes de solde
- Les Conventions
- Les formulaires (T2 / T2S / TIPS, Consolidation T2/T2S)
- Les demandes de mise à jour des accréditations.

Si cela n'est pas encore le cas pour votre établissement, nous vous remercions de compléter le fichier ci-dessous et de nous le renvoyer.

Nom de l'établissement	Thématique	Nom des personnes ou de l'équipe habilitées à rédiger une demande	Adresse mail
	Clés RMA		
	Autocertification		
	Duplicata factures		
	Soldes		
	Formulaires		
	Accréditations		
	Conventions		

Si des contacts non déclarés nous sollicitent sur ces sujets, aucun retour ne sera fait.

Contact	Courriel	Téléphone	Télécopie
Direction du SERI	seri@banque-france.fr	+ 33 1 42 92 61 90	+ 33 1 42 97 76 31
SERI-SAR Enregistrement	t2bf-admin@banque-france.fr	+ 33 1 42 92 24 82	+ 33 1 42 92 24 45
SERI-T2BF Support PROD	t2bf@banque-france.fr	+ 33 1 42 97 79 00	+ 33 1 42 92 98 58
SERI-T2BF TESTS	t2bf-cust@banque-france.fr	+ 33 1 42 97 79 88	+ 33 1 42 92 63 45
Adresse postale : SOB-2320 DIIP-SERI 75049 Paris Cedex 01			

BCE : <https://www.ecb.europa.eu/paym/t2/html/index.en.html>

BDF : <https://www.banque-france.fr/fr/info-seri-arc>